



Pour publication immédiate

## COMMUNIQUÉ

### **LA VILLE DE MATAGAMI ADOPTE SON BUDGET 2017 AVEC UN GEL DES TAUX DE TAXE FONCIÈRE**

**Matagami, le 16 décembre 2016 – La Ville de Matagami a adopté hier soir son budget 2017 qui ne comprend aucune hausse des taux de taxe foncière et qui marque le pas concernant le financement de ses projets futurs.**

Comme à l'habitude, c'est lors d'une séance extraordinaire que le conseil municipal a adopté le budget de la prochaine année. En valeur nominale, il se chiffre à 5 559 705 \$, une hausse de 7 % par rapport à l'an passé, mais tout cela avec un gel des différents taux de taxation foncière. Le seul changement touchant l'ensemble des citoyens concerne une légère majoration de 2 % du tarif d'aqueduc. Cette modification représente, au total, une maigre hausse de 0,2 % du compte de taxes pour une maison unifamiliale moyenne, ou encore de 5 \$ par année!

Le seul autre changement, qui ne vise qu'un nombre limité d'unités d'évaluation, a trait à l'ajout d'une taxe de 57 \$ pour les matières résiduelles pour les propriétaires qui louent des chambres. Cette mesure vise à refléter l'utilisation accrue de ce service par des non-résidents. Ce nouveau tarif s'inscrit sur la base du même principe par rapport à l'ajustement apporté l'année dernière au niveau de l'eau potable.

En fait, la nouveauté la plus importante qu'apportera l'année 2017 et qui sera officialisée à la séance de janvier prochain, est la décision de la Ville de procéder à la création formelle d'une réserve financière pour les infrastructures touchant à l'eau et à la voirie. Les modalités d'une telle réserve sont édictées à la Loi sur les cités et villes et le conseil municipal a fait le choix de financer cette réserve par l'affectation de 20 % de l'excédent financier de chaque année. En regard de cette orientation M. le maire René Dubé a mentionné « Les membres du conseil municipal actuel, autant que ceux qui ont précédé, ont toujours eu le bon réflexe d'utiliser le surplus accumulé pour financer nos projets d'infrastructures. Cela a toujours été bien ancré dans nos mœurs, mais nous estimons, à ce stade-ci, et à l'aube de notre dernière année de mandat, que de le faire de façon formelle est manifestement un signal clair envers les citoyens et les prochains conseils municipaux sur l'importance de se constituer une capacité financière afin d'être en mesure de profiter des programmes d'infrastructures à venir et pour maintenir notre capacité à améliorer la qualité de vie des citoyens tout en respectant la capacité de payer de ces derniers ».

Le budget 2017 marque un retour à la normale pour ce qui est des investissements municipaux après l'année exceptionnelle connue en 2016 avec la réfection de la station de traitement des eaux usées et des travaux de voirie qui s'y rattachaient, ainsi qu'avec l'acquisition de la cour de transbordement et des travaux visant à mettre à niveau le système de manutention des silos. Outre le remplacement habituel de certains équipements et des investissements somme toute modeste dans l'amélioration et le maintien des infrastructures, notons que la Ville de Matagami s'est réservé les ressources financières requises pour mettre à jour son plan directeur d'infrastructures, un outil essentiel pour la planification de la réfection des infrastructures souterraines et du réseau routier mais aussi obligatoire si on veut se qualifier pour l'obtention de subventions gouvernementales.

Dans les projets qui sont dans les cartons pour 2017, mentionnons la modernisation du système de climatisation et ventilation du centre civique, le remplacement du camion sableur au Service des travaux publics, le remplacement d'une bonne partie du système d'éclairage pour la tenue des spectacles et la modernisation du système de chauffage de l'aréna.

La Ville de Matagami a été fondée en 1963 et doit son origine à l'industrie minière. Le domaine forestier occupe aujourd'hui une place importante dans son économie locale. Matagami compte un peu moins de 2 000 citoyens et occupe une situation géographique stratégique au Nord-du-Québec tant pour l'occupation du territoire que son accès, c'est pourquoi Matagami est la Porte de la Baie-James.

- 30 -

Source : Pierre Deslauriers  
Directeur général et trésorier  
Ville de Matagami  
819 739-2541  
pierre.deslauriers@matagami.com

Contact avec les médias : René Dubé  
Maire  
Ville de Matagami  
819 739-8011  
maire@matagami.com

[www.matagami.com](http://www.matagami.com)